

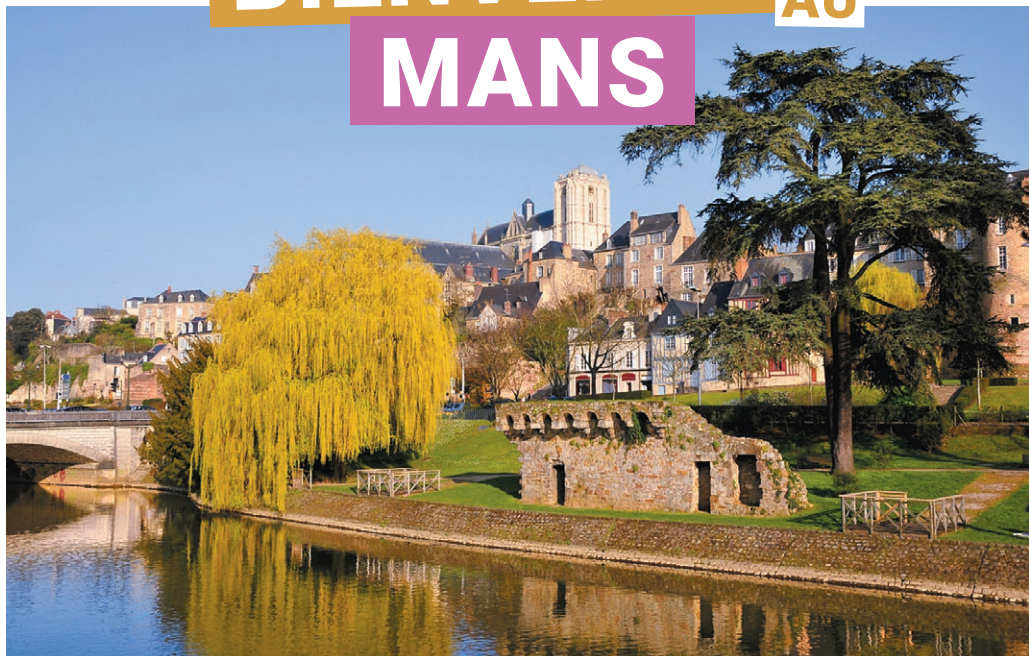


À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Le Mans, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE **AU** MANS





L'ARRIVÉE AU MANS /

♦ L'accueil des étudiants inscrits à l'Université du Mans

Le Mans Université a mis en place un Bureau d'Accueil International (BAI) qui accueille les étudiants internationaux lors de leur arrivée, qu'ils soient en programme d'échange ou en mobilité à titre individuel. Le BAI vous accompagne tout au long de votre séjour, vous aide dans vos démarches administratives et reste à votre écoute.

Adresse : Le Mans Université, Bureau d'Accueil International - Service des Relations Internationales, Bâtiment CleL (Centre de l'International et des Langues), rez-de-chaussée, avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans.

Accueil :

- à la rentrée, le BAI est ouvert en continu du 22 août au 6 septembre 2024 de 9h à 17h. À la rentrée également, le Kiosque Info Service (KIS) aide les étudiants à se familiariser à la vie étudiante et à la vie en France avec la possibilité d'effectuer une visite du campus et d'échanger avec les partenaires de l'Université.
- le BAI reste ouvert tout au long de l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : ri-bai@univ-lemans.fr ou 02 43 83 30 56 / 02 43 83 35 51

Pour en savoir plus :



- consultez les **pages dédiées aux étudiants internationaux**, en échange ou hors échange, sur le site de l'Université : <http://www.univ-lemans.fr>
> International > Venir à l'Université.
- téléchargez le **Guide de l'étudiant international (bilingue français-anglais)** à partir de la page :

<http://www.univ-lemans.fr> > International/Venir à l'Université > En programme ou À titre individuel.

♦ L'accueil des chercheurs et doctorants

À l'Université du Mans, le Bureau d'Accueil International (BAI) accueille également les chercheurs internationaux lors de leur arrivée.

Plus d'informations : <http://www.univ-lemans.fr>
> International > Venir à l'Université > Accueil des chercheurs.

Contact : ri-bai@univ-lemans.fr

♦ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur : <https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>

♦ Des rencontres multiculturelles

À l'Université du Mans, des rencontres multiculturelles peuvent être organisées :

- avec le dispositif **Alter Ego**, un programme interculturel pour tous les étudiants.

Contact : ri-alterego@univ-lemans.fr et <https://www.facebook.com/BureaudAccueilInternational/>

- par l'intermédiaire de l'association **ESN** (Erasmus Student Network) qui favorise les contacts entre étudiants français et internationaux.

Contact : <https://www.facebook.com/lemansesn/> ou le-mans@ixesn.fr

- grâce à l'**Association Echanges Sarthe Etudiants du Monde (ESEM)** qui offre aux étudiants étrangers la possibilité d'un accueil en famille (sans hébergement).

Contact : esem.sarthe@gmail.com



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT AU MANS /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Le Mans Université** consacre plusieurs pages au logement dans son **Guide de l'étudiant international** (voir plus haut pour le télécharger).

• **Le Centre Information Jeunesse (avec la Ville du Mans) :**

- publie deux **guides**, un Guide Logement et un

Guide Jeune, avec des conseils et des pistes pour trouver un logement ;

- propose un **service gratuit de petites annonces** d'offres de logements, de particulier à particulier.
Site : <http://www.lemans.fr> > Le Mans facile > L'enfance et la jeunesse > Le Centre Information jeunesse.

Facebook : facebook.com/servicejeunesselemans

Twitter : @EJSLeMans

Adresse : 13 rue de l'Etoile, 72000 Le Mans.

Contact : 02 43 47 38 50

• **La Ville du Mans** recense sur son site toutes les solutions d'habitat pour les jeunes :
<http://www.lemans.fr> > Le Mans facile > La maison > Le logement pour les jeunes.
et publie également un **Guide logement**.

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse du Mans**, proche du centre-ville.

Adresse : Le Flore, 23 rue Maupertuis, 72000 Le Mans.

Contact : 02 43 81 27 55.

Site : <https://www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/le-mans.html>

• **Le Relais habitat et services jeunes** (Foyer de jeunes travailleurs, ouvert aux étudiants).
Adresse : 90 avenue Jean-Jaurès, 72000 Le Mans.
Contact : 02 43 61 24 24.
Site : <http://www.fjtlerelais.fr/>

• **D'autres solutions avec le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme du Mans** qui peut vous permettre de trouver un logement de courte durée :
<https://www.lemans-tourisme.com> > Séjourner > Dormir.

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **de Nantes - Pays de la Loire, antenne du Mans**.

Adresse : 16 boulevard Charles Nicolle, 72000 Le Mans.

Accueil : du lundi au vendredi (sauf le mercredi après midi), de 9h à 16h30.

Contact : 02 30 06 02 40 (de 9h à 17h).

Site (du CROUS de Nantes) :

<http://www.crous-nantes.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés**

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles au Mans.

Consultez par exemple les **sites spécialisés** :

- <https://www.fac-habitat.com>

- <https://www.lesresidencesetudiantesdumans.com>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

♦ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement**

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

LES DÉPLACEMENTS AU MANS



De Paris, pour se rendre au Mans :

- si vous arrivez à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, prenez un train direct pour Le Mans (durée du trajet en TGV : 1h30).

- si vous arrivez à l'aéroport d'Orly, prenez la navette pour la Gare Montparnasse puis le train pour Le Mans (1h en TGV).

- si vous venez de Paris intramuros, prenez le train à la gare Montparnasse :
<https://www.oui.sncf/>



À votre arrivée au Mans, pour aller de la gare du Mans à l'Université, prenez le tramway à la gare, direction Université (arrêt station Campus-Ribay).



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau **SETRAM** (bus et tram), le service qui assure le transport urbain au Mans et aux alentours (Le Mans Métropole) : <https://www.setram.fr/> (abonnements et tarifs réduits étudiants).



Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux de la Région Pays de la Loire : <https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif <https://www.blablacar.fr/>



Pour être plus autonome, louez un vélo classique ou électrique à l'**Espace Vélo SETRAM** : <https://www.setram.fr> > Se déplacer > Le vélo.

♦ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

♦ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

Le Mans Université a mis en place un Relais Handicap qui accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap ou de maladie :

<http://www.univ-lemans.fr> > Campus & moi > Etudes et handicap.

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

♦ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

♦ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

- Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

- Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

- Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

- Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés. Au Mans Université, contacter le Bureau d'Accueil International : ri-formalites-sejour@univ-lemans.fr

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées au Mans** (et notamment sur la place de la République).

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de Le Mans Université qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE) qui reçoit sur rendez-vous.

Site : <https://www.univ-lemans.fr/fr/reussir-ses-etudes/accompagnements/sante-et-handicap/sante.html>

Adresse : boulevard Charles Nicolle (près de la cité universitaire Vaurouzé), 72000 Le Mans.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contact : 02 43 83 39 20 ou accueil-sse@univ-lemans.fr

Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de la ville, se renseigner sur place au Service de la Vie étudiante.

La Ville du Mans a créé un Centre de santé, ouvert à tous, sur rendez-vous.

Adresse : 9 bis boulevard Winston-Churchill, 72000 Le Mans.

Contact : 02 43 47 49 49.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement. La « garantie risques locatifs » est un contrat

d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Etrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

• **Le Centre d'Information Jeunesse** (CRIJ Pays de la Loire) publie le guide **Trouver un job** et propose sur son site des petites annonces : <https://www.infos-jeunes.fr> > Travailler > Trouver un job.

De janvier à mars, le CIJ organise des **Forums Jobs saisonniers** au Mans : <https://www.infos-jeunes.fr> > Agenda > Jobs saisonniers.

• **L'Université du Mans** recrute régulièrement des étudiants pour ses différents services : <http://www.univ-lemans.fr> > Campus & moi > Vie pratique > Jobs étudiants.

Au printemps, Le Mans Université organise aussi un **Forum Job d'été**, rencontres entre étudiants et employeurs pour des emplois temporaires.

Le Mans Université propose également un accompagnement des étudiants par les assistantes sociales du campus : servicesocial@univ-lemans.fr ou 02 43 83 39 20.

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES AU MANS /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université du Mans, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) organise une quarantaine d'activités et de pratiques :

<http://www.univ-lemans.fr> > Campus & moi > Ca bouge > Sport.

Au Mans, la Ville met à votre disposition de nombreuses activités, à découvrir sur son site (<http://www.lemans.fr>). La Ville a également ouvert **Le Spot**, un lieu privilégié pour la pratique du skateboard et autres sports de glisse :

<http://www.lespot.fr/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université du Mans, la vie du campus est animée par de nombreuses associations dont certaines fédèrent les étudiants internationaux :

<http://www.univ-lemans.fr> > Campus & moi > Ca bouge > Les associations.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et souvent à tarif réduit pour les étudiants :

<http://www.lemans.fr> > Le Mans dynamique > Les loisirs.

À l'Université du Mans, le Service Culture propose de nombreuses activités encadrées et dispose d'une salle de spectacle, EVE-Scène Universitaire, où toute l'année se succèdent du théâtre ou de la danse, des concerts, du cinéma, des conférences :

<http://www.univ-lemans.fr> > Campus & moi > Ca bouge > Culture.

Le Service Culture organise également des sorties, grâce au **Pass parcours** qui ouvre droit à 3 spectacles pour 10 euros dans différentes salles de la ville.

Pour se distraire ou se cultiver au Mans, on trouve :

- 3 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai, les Cinéastes.

- 4 grands musées municipaux dont un établissement à caractère scientifique, le **Musée Vert**, Muséum d'histoire naturelle du Mans : <http://www.lemans.fr> > Le Mans dynamique > Des idées de visite > Les musées (puis musée Vert).

Au Mans, les musées sont gratuits pour les étudiants de moins de 26 ans.

- Une quinzaine de salles de spectacle, dont Les Quinconces-L'Espal, nouvelle salle de spectacle et scène nationale qui rassemble théâtre, cinéma, musique, opéra, danse, arts plastiques :

<https://www.quinconces-espal.com/>

- Une douzaine de librairies, dont la librairie Doucet, la librairie Thuard et la librairie Bulle, spécialisée dans la BD.

- Un réseau de 6 médiathèques (inscription gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans) :

<https://mediatheques.lemans.fr>

Au Mans, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **Le Maine Libre**, le grand quotidien local, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.lemainelibre.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'**agenda du site de l'Office de Tourisme** : <https://www.lemans-tourisme.com> > Agenda.



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Le Mans est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2002.

• La Cité Plantagenêt, le cœur historique du Mans, vingt hectares de ruelles pavées, de maisons anciennes et d'hôtels Renaissance, abrités par une muraille romaine et surplombés par la cathédrale.

• L'enceinte romaine, la muraille la mieux conservée de l'ancien empire romain.

• La cathédrale Saint-Julien, l'une des plus vastes

de France avec l'un des plus beaux ensembles de vitraux médiévaux au monde.

- La Grande-Rue qui traverse la vieille ville, avec ses maisons anciennes.
- La place des Jacobins, vaste place qui jouxte la cathédrale.
- La place Saint-Michel, avec la maison où a séjourné Scarron, écrivain français du XVII^e siècle.
- Le sablier géant, immense cube de métal et de verre, sculpture contemporaine dans le jardin de Tessé.
- Le musée de Tessé, avec son étonnante Galerie Egyptienne.
- Le musée des 24 heures du Mans, la course automobile mondialement connue, avec une centaine de véhicules dont certains ayant connu la victoire sur ce parcours.
- Le Jardin des plantes (ou Jardin d'horticulture), parc de 5 hectares réalisé en 1870, proche du centre-ville.
- Le port fluvial du Mans, lieu de détente et d'activités.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : <https://www.lemans-tourisme.com>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

- Europa Jazz Festival, grand festival de jazz international, concerts dans de multiples lieux.

MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et lieux de culture.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

- Les 24 heures du Mans, course automobile internationale : sur un circuit d'exception, le plus long au monde (13 km), des bolides lancés à 350 km/heure...

JUILLET-AOÛT

- Les Soirs d'été, festival multidisciplinaire (théâtre, danse, musique, cirque, cinéma), spectacles gratuits en plein air, partout dans la ville.
- La nuit des Chimères, tous les soirs, mise en lumière de la Cité Plantagenêt.

SEPTEMBRE

- **Campus en Fête**, manifestation gratuite : concerts, défis sportifs, dégustations...
- Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- Sport en fête, organisé par la Ville du Mans, plus de 150 associations pour présenter 50 disciplines sportives.
- Tour de ville des nouveaux Manceaux, la Ville organise un tour de la cité pour faire découvrir leur lieu de vie aux nouveaux arrivés.
- La Foire du Mans, grande foire populaire, 100 000 visiteurs, 550 exposants (entrée gratuite certains jours).
- Entre Cours et Jardins, fête des plantes et de l'art au jardin, dans la vieille ville du Mans.

OCTOBRE

- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'Université et dans le Village des Sciences à l'Abbaye Royale de l'Épau au Mans.
- La 25^e heure du Livre, l'un des plus importants salons du livre en France (tarif réduit pour les étudiants).

NOVEMBRE

- Festival Bebop, festival important pour découvrir les nouvelles tendances musicales françaises.



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

LE MANS,
PRÉFECTURE DU
DÉPARTEMENT
DE LA SARTHE,
l'un des 5 départements
de la Région Pays
de la Loire

**RÉGION PAYS
DE LA LOIRE,**
9^e RÉGION
D'ACCUEIL des
étudiants étrangers
en France (près de
13 000 étudiants
internationaux)

LE MANS MÉTROPOLE

200 000 habitants

VILLE DU MANS

143 000 habitants

15 000 étudiants

Le Mans Université :

13 000 étudiants
dont 1 700 étudiants étrangers
de 100 nationalités,
15 laboratoires de recherche,
270 doctorants



LE MANS, CLASSÉE DANS LES 46 VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/centre-val-loire-639>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org